



L'Inondation.

Désormais, dans les souvenirs que notre paroisse conserve du passé, l'inondation du 21 janvier 1910 aura la première place parmi les plus terribles et les plus désastreuses jusqu'à ce qu'une autre crue inattendue et incompréhensible, dépassant encore le niveau de celle-ci et semant plus de ruines, ne vienne la détrôner et la jeter dans l'oubli.

Cette fois-ci, l'eau atteignit au pont de Petit-Noir la hauteur effrayante de 5 mètres au-dessus de l'étiage, si bien qu'il ne s'en fallut que de 0^m 60 qu'elle touchât le tablier et elle y fut arrivée si, des dix heures du matin la digue ne s'était rompue, ouvrant à l'eau un autre cours que celui de

la rivière.

Les cloches sonnèrent pour la première fois le tocsin à 8^h $\frac{1}{2}$. Une poussée subite de la crue, occasionnée sans doute par des ruptures d'obstacles qui la retenaient en amont, submergeait tout à coup la digue d'Hotelans et les eaux se déversant sur toute sa longueur arrivaient en torrent furieux derrière les bouvières pour envahir les mottes et remplir en un clin d'œil le bassin du Pays-Neuf. Les habitants de ce quartier abandonnaient précipitamment leurs maisons, après avoir sauvé leur bétail, rélevé leurs meubles et pris les précautions les plus urgentes. Bientôt le pont de la Pastorelle disparaissait sous l'eau et les barques commençaient un service qui devait durer près de cinq jours.

Pendant ce temps l'eau montait par

dessus le pont des Louviers, courait à travers la place du marché et se rejoindait dans les quartiers voisins.

Jusqu'à ce moment, les habitants des Brûleux & du Saulcoys se croyaient en sécurité et pendant la matinée on les vit venir contempler en curieux les progrès de l'inondation dans ses parages habituels.

Mais à 10^h le tocsin sonnait de nouveau et on annonçait que deux trouées énormes venaient de se produire en aval du pays, dans la digue qui longe le chemin de la gare, et au fond du pasquier de Noir, dans la digue des Essarts. On apprit dans la suite que deux autres brèches existaient encore plus bas, du côté de Fretterans.

Dès lors, le village se trouvait attaqué de deux côtés à la fois, et une heure après, l'immense nappe d'eau courait tout le pays, à l'exception du quartier de l'Église, de la rue des Bernaux, du cimetière et maisons avoisinantes, de la grande rue du Saulcoys et quelques maisons de la Cope.

Pendant tout l'après-midi, l'eau continua de monter et elle ne prit son niveau définitif qu'au milieu de la nuit.

Nuit terrible, dont les longues heures furent pour beaucoup des heures d'angoisses et de fatigues inouïes. Nuit sinistre, pendant laquelle on n'entendit, avec le bruit lointain des grands courants, que des appels au secours, les pleurs de femmes et d'enfants errant dans les rues épargnées, et de temps en temps le fracas de maisons

qui s'écroulaient.

Le hameau des Brûleux fut assurément le plus éprouvé. Dès le lever du jour, la brèche communale qui avait sillonné le Pays-Neuf, pendant toute la nuit, alla faire aux Brûleux une croisière qui permit à plusieurs familles de quitter leurs maisons où elles n'étaient plus en sécurité.

Vingt-cinq maisons, en effet, avaient subi des dégâts importants. Deux étaient même complètement écroulées : celle de M. François Nonot qui eut, en outre, une vache tuée et une génisse abîmée sous les bois de la charpente, et celle de M^{elle} Marie Babet.

Notons aussi les maisons à moitié ruinées de M. M. Ferriol Ganet, Pierre Simard, et Noël Vincent.

Enfin beaucoup d'autres habitations étaient éventrées par suite de la chute de pans de murs plus ou moins considérables. Ce sont les maisons de M. M. Cherevin François, Gauthier, Chapuis, Joseph Mairet, Georges Mairet, Maxence Marthelet, de M^{me} V^{ve} Guillemenet, V^{ve} Bon, V^{ve} Dury V^{ve} Bonvalot. Je ne pourrais pas énumérer toutes les maisons qui ont été ébranlées et qu'on a dû étayer provisoirement pour attendre l'époque favorable aux reconstructions.

Le quartier du Pays-Neuf vient en seconde ligne. Là nous avons aussi deux maisons abattues, celles de M. Cusin et de M^{me} V^{ve} Chamblay, trois autres à moitié démolies : celles de M. M. Louis Martin, Xavier Monnot et de M^{me} V^{ve} Coingtot, et plusieurs bien compromises. Signalons encore le quartier des Gra-

riens avec cinq ou six maisons ligardées d'une façon inquiétante et le centre du village où nous n'avons à déplorer qu'un grave dégât, chez M. Xavier Poulain, dont l'habitation est devenue inhabitable.

On ne pourra se rendre compte de toute l'étendue du désastre qu'en évaluant, si on le peut jamais, les pertes immenses causées à la commune, dans ses digues trouées et ses chemins ravinés, et aux particuliers dans leurs maisons ébranlées ou détruites, leurs champs bouleversés ou recouverts de terre et de graviers, leurs silos emportés et les provisions d'hiver pour le bétail détériorées et perdues par leur séjour dans l'eau.

Quelles seront aussi les conséquences de l'inondation pour la santé publique ? Nul ne saurait le dire. Les précautions prises par les commissions sanitaires auront-elles une efficacité suffisante pour nous préserver des terribles épidémies que recèlent aujourd'hui tant de pauvres maisons infectées pour longtemps par ces eaux épaisses et limoneuses qui laissent après elles une odeur étrange et surtout une humidité tenace contre laquelle la saison actuelle ne permet pas de lutter. Et dès lors, pour un grand nombre de familles, il faut séjourner et coucher dans des chambres qui ont, pour plancher, un sol détrempé, entre murs qui suintent, dans des lits encore tout imprégnés de cette vapeur malsaine et dans lesquels on se réveille à tout moment, me disait-on ces jours-ci, sous l'impression d'un

froid pénétrant. Et nous sommes à une époque de l'année où les provisions de bois sont épuisées et où les rigueurs de l'hiver n'ont pas dit leur dernier mot.

Je n'aurai pas ici, par conséquent, le mauvais goût de trouver excessives les libéralités de M^e le Préfet envers plusieurs familles de ma paroisse si éprouvée. J'exprimerai seulement le regret que ces libéralités n'aient pas été plus étendues et que des vrais sinistres aient été oubliés jusqu'ici.

Il serait à souhaiter que dans de semblables circonstances le soin de distribuer les secours officiels soit laissé aux autorités locales qui, étant en contact permanent avec les populations sinistrées, en connaissent mieux les besoins et sont plus à même de faire une répartition équitable.

J'ai eu l'honneur et le plaisir de recevoir de différents côtés des sommes d'argent dont le total s'élève aujourd'hui à six cent quarante francs se décomposant ainsi

M ^e l'Evêque	350 ^f
M ^e le général de Broissia	120 ^f
M ^e le docteur Bommand	10 ^f
M. l'abbé Becoulet curé de Mutigney	20 ^f
M. l'abbé Becoulet vicaire de Clairvaux	20 ^f
M ^{lle} Madeleine Mestral à Rans	20 ^f
Souscription faite à Dole par M. l'abbé Eug. Gujénot	60 ^f
2 ^e dont de M. le Marquis de Broissia	40 ^f

Sans doute, le geste de la charité privée qui donne en puisant dans sa propre bourse n'aura jamais l'ampleur de celui de la bienfaisance officielle qui répare les subventions du Trésor public.

Néanmoins, si modestes qu'elles paraissent en face des largesses de l'Etat, les souscriptions recueillies soit par la municipalité, soit par le Cure de la paroisse témoignent d'un généreux élan en faveur de nos malheurs et méritent toute notre reconnaissance.

Le 8 février, après deux jours de pluie, le Doubs montait à nouveau et franchissant les digues par les brèches, envahissait encore le pays sans toutefois pénétrer dans les maisons. La route de la Gare, qui avait été réparée, était une seconde fois coupée. Ce fut le plus important dégât de cette nouvelle crue.

Le printemps est l'époque des grandes eaux et la terre étant extraordinairement saturée, nos digues crevées et irréparables pour le moment, nous pouvons nous attendre à voir le Doubs venir encore lécher le seuil de nos portes. Dieu veuille qu'il ne pousse pas plus loin son audace!